



Distr.
LIMITEE

T/PET.3/L.102
25 février 1961

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE MM. BAYINGANA, BISENGIAMANA, GAKUBA ET D'AUTRES
CONCERNANT LE RWANDA-URUNDI

(Distribuée conformément à l'article 85, paragraphe 2, du règlement intérieur du
Conseil de tutelle)

Léopoldville, le 6 février 1961

A Monsieur le Secrétaire général
des Nations Unies à
NEW YORK

Monsieur le Secrétaire général,

Nous nous sommes toujours montrés conciliants avec la puissance administrante. Nous avons toujours fermé les yeux sur ses erreurs, les considérant, dans notre naïveté, comme des erreurs inhérentes à la nature humaine. Mais, depuis que le sang coule au Rwanda, - et il a déjà coulé avec abondance - depuis que l'arbitraire et l'illégalité se dressent et triomphent de la justice, depuis la méconnaissance des résolutions des Nations Unies, les desseins criminels de la Belgique sont démasqués. Au moment où le colonialisme agonise, la Belgique s'obstine dans ses visées impérialistes. Elle veut perpétuer sa domination sur le Rwanda-Urundi et s'en servir comme tremplin pour reconquérir des territoires perdus avec amertume. Devant ce plan de néo-colonialisme belge, nous tenons à faire connaître notre position.

Nous ne saurions être complices d'une politique injuste, révoltante et coupable. Nous ne sommes pas les premiers à la dénoncer. Plusieurs voix se sont déjà élevées, mais en vain. Nous restons à la merci d'un colonialisme aux abois. Nous restons entre les griffes d'un régime désuet, agonisant, qui veut nous entraîner dans sa chute.

Nous sommes plus que jamais, Monsieur le Secrétaire Général, opposés à la démocratie de terreur, de racisme et de misère, instaurée et maintenue par la baïonnette. Vous n'ignorez pas en effet, Monsieur le Secrétaire Général, le climat toujours actuel, qui a présidé aux élections communales : climat d'incendies et d'assassinats, d'angoisse et de larmes. Dans ces conditions, comment le peuple rwandais pouvait-il s'exprimer librement?

Ce peuple, Monsieur le Secrétaire Général, ne s'est pas exprimé. Sa voix sera toujours étouffée, si l'Organisation internationale n'intervient pas directement. Quelle autre puissance en effet prendrait cette heureuse initiative? Ce n'est certes pas la Belgique. Son attitude négative et hostile aux solutions de bon sens s'est montrée aux Nations Unies et s'est confirmée ultérieurement au colloque d'Ostende. En effet, c'est à ce colloque, tenu à huis clos, que fut prise la décision de saboter les résolutions de l'Organisation internationale.

- L'amnistie générale, condition essentielle de la réconciliation nationale, est pour la Belgique une résolution à vouer au silence et à l'oubli.

- Le Référendum, seul moyen de traduire les véritables sentiments du peuple rwandais, n'a été qualifié que de trouble fête dans cette oasis de paix. Curieuse oasis de paix ... Le peuple rwandais, proclame la Belgique, est très républicain. S'agit-il de le prouver? Elle se désiste. Il est vrai que chez nous, le colonialiste incarne la volonté populaire.

- Quant aux élections générales, la Belgique avec une mauvaise foi mal camouflée, s'est déclarée prête à les retarder. Entretemps, dans les coulisses, une nouvelle orientation était imprimée à la politique de notre pays. En l'espace de quelques heures, sans consultation populaire, une monarchie était renversée, une république instaurée.

Inutile, Monsieur le Secrétaire Général, d'insister sur le caractère illégal et antidémocratique de cette nouvelle institution.

Inutile de démontrer que la Belgique, hantée par la furie de la destruction, vient d'ouvrir une nouvelle brèche dans l'unité de la nation rwandaise et de déclencher une nouvelle crise sur le continent africain.

Inutile de dire enfin que nous ne soutiendrons jamais un régime dont les innocentes victimes se comptent par milliers. Nous refusons d'être les bourreaux de nos frères. Nous ne saurions participer aux traitements inhumains infligés à nos compatriotes.

C'est une honte pour l'Organisation internationale que ces camps malsains où l'on entasse nos familles après les avoir privé de leurs biens. C'est une honte que ces cachots où languissent nos frères pour avoir osé dire "NON" à l'arbitraire de l'administration belge.

Nous mettons l'Organisation internationale, Monsieur le Secrétaire Général, devant ses responsabilités. Nous attendons d'elle la véritable démocratie, celle de la Belgique n'est qu'une dictature raciste. La situation est grave. La Belgique a trahi sa mission et trompé la confiance de l'Organisation des Nations Unies. Elle a abusé de son pouvoir et plongé notre pays dans la haine, la destruction et l'anarchie. Par orgueil ou par stupidité, elle se cramponne à ses erreurs : les sages résolutions de la Commission de Tutelle, approuvées par la XV^{ème} Assemblée Générale, sont ignorées pour ne pas gêner la création d'institutions compromettant sérieusement toute chance de réconciliation nationale.

Pour nous, Monsieur le Secrétaire Général, la "sacrée" mission civilisatrice belge ne peut plus durer. Nous ne voulons plus être victimes de l'incompétence ou de la mauvaise foi d'un gouvernement dont les erreurs et les échecs, tant sur le plan national qu'international restent insurpassés.

Aussi, Monsieur le Secrétaire Général, demandons-nous avec fermeté :

- l'application totale et inconditionnelle des résolutions votées par la XV^{ème} Assemblée Générale, en décembre 1960.
- la levée de la Tutelle belge et l'intervention immédiate, directe de l'Organisation internationale des Nations Unies.

Nous sommes convaincus, Monsieur le Secrétaire Général, que, seules, ces solutions permettront d'éviter le pire. Aujourd'hui est déjà tard, demain sera trop tard.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre considération très distinguée.

Etudiants rwandais à l'Université Lovanium.

LEOPOLDVILLE

BAYINGANA Dismas

MUNANA Callixte

BISENGIMANA Barthélémy

MUNYANGANZO Richard

GAKUBA Désiré

MUNYARIGOGA Hormisdas

GAKWAYA Faustin

NGEZAHAYO Vincent

GASANA Augustin

RUDASESWA Wenceslas

HAHIRWA Aloys

RUHILIMA Thomas

KALISA Charles

RUKERIBUCA Paul

KAMANZI Athénéodore

RWIYECURA Alexis

KATABARWA André

SANO Epimaque

KAYIBANDA Victorien

TWAGIRAYEZU Jean-Gabriel

MUEERUKA Michel

(toutes signatures illisibles)
